



DEUXIÈME SESSION DE LA VINGT-NEUVIÈME LÉGISLATURE

1974

SÉNAT DU CANADA

DÉLIBÉRATIONS

DU

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT

DES

TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

Vice-président: L'honorable MAURICE BOURGET

Fascicule n° 3

LE MERCREDI 10 AVRIL 1974

Première séance sur le Bill C-5 intitulé:

Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1^{er} janvier 1973 jusqu'au 30 juin 1974, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada et de certaines débentures qu'émettra Air Canada.

(Témoins: voir le procès-verbal)